



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention de partenariat entre la Communauté urbaine du Grand Nancy, la Caisse des Dépôts et l'Etat pour accompagner la transformation en Métropole

Nancy, le 4 février 2016 - Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des Dépôts, André Rossinot, président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, et Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle, ont signé, ce jour, une convention de partenariat pour accompagner le Grand Nancy dans la mise en œuvre de son projet de transformation en Métropole.

La Communauté urbaine du Grand Nancy, forte d'une culture ancienne en matière d'intercommunalité et particulièrement soucieuse de poursuivre cette ambition, souhaite à présent inscrire son projet de territoire dans le cadre des objectifs de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, en accédant au statut de métropole.

Les élus du Grand Nancy se sont exprimés le 20 novembre 2015 en faveur de la transformation de la Communauté urbaine du Grand Nancy en Métropole. Ce statut crée l'opportunité de donner une nouvelle envergure et une nouvelle impulsion à de nombreux projets.

L'État souhaite accompagner l'initiative des élus du Grand Nancy dans cette nouvelle dynamique et veille à assurer une solidarité entre les territoires à l'échelle locale, régionale mais aussi européenne.

La Caisse des Dépôts, en tant qu'acteur majeur dans l'économie des transitions, accompagne l'émergence de nouvelles organisations territoriales, et notamment les métropoles.

Le Grand Nancy et la Caisse des Dépôts entretiennent historiquement un partenariat étroit sur leurs domaines d'intervention communs.

La Caisse des Dépôts, souhaite, par la signature de cette convention, renforcer son engagement aux côtés du Grand Nancy en l'accompagnant dans sa transformation en Métropole mais aussi dans le développement de ses projets. Pour cela, elle mettra à disposition une ingénierie spécifique et mobilisera :

- Ses compétences, ses expertises et son assistance en ingénierie en amont pour analyser la faisabilité et l'opportunité des projets,
- Des co-financements d'études à mener pour préciser la faisabilité opérationnelle des projets,
- Ses outils d'intervention au service des projets.

En parallèle, l'État propose d'accompagner la création d'un pôle métropolitain dans le sud du département et de mobiliser pour cela le fond de soutien à l'investissement local, créé par la loi de finances 2016, au bénéfice des communes et EPCI éligibles.

Pour conforter le rôle métropolitain du Grand Nancy, il a été convenu d'articuler la collaboration autour de trois axes :

- Une métropole entreprenante, innovante, compétitive avec par exemple, une action autour de la dynamisation du Technopole Brabois et le soutien à Lor'N'Tech.
- Une métropole, territoire durable croisant les approches énergétiques et écologiques, d'aménagement urbain, d'habitat et de mobilité. A titre d'exemple, les nouveaux dispositifs tels que les projets urbains partenariaux (PUP Meurthe Canal).
- Des solidarités territoriales ouvrant sur les relations et le positionnement de la métropole dans un espace élargi avec la recherche de coopérations entre les territoires, par exemple, en matière de développement touristique.

Des projets identifiés, dans le cadre de la présente convention, donnent corps à ces enjeux. Ils ne prétendent toutefois pas être exclusifs de projets susceptibles d'émerger sur le temps de la convention. D'autres projets pourront compléter ces éléments dans le cas où ils viendraient conforter l'ambition métropolitaine du Grand Nancy et le cadre défini de la convention.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

 [@CaissesdesDepots](https://twitter.com/CaissesdesDepots)
<http://www.caissesdesdepots.fr>

Contacts presse

Caisse des Dépôts :

Direction régionale :

Joëlle Lagrange

Tél. : 03 88 52 45 36 - 06 30 80 13 86

joelle.lagrange@caissesdesdepots.fr

Direction nationale :

Diane Gallais

Tél. : 01 58 50 78 96 - 07 82 48 04 76

diane.gallais@caissesdesdepots.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle :

Didier Jacquot

Tél. : 03 83 94 54 74 - 06 03 22 20 58

djacquot@departement54.fr

Préfecture de Meurthe-et-Moselle :

Roxane Thomas

Tél. : 06.13.56.09.28

Grand Nancy :

Élise FRISONI

Tél. : 03 83 91 84 25 - 06 21 90 53 00

elise.frisoni@grand-nancy.org